



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

valeurs mobilières

Question écrite n° 75576

Texte de la question

M. Philippe Kemel appelle l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la situation des porteurs français d'emprunts grecs de 1910 et 1914. Ces anciens titres, toujours côtés, n'auraient pas encore été remboursés sur leurs bases contractuelles. Le Groupement national de défense des porteurs de titres anciens s'inquiète du non règlement de ce dossier. Il lui demande quelles suites le Gouvernement entend lui donner pour répondre aux attentes de ces porteurs.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Kemel](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75576

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1633

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)